

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 9 juin 2023

Afférents au CM : 15

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champillon se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 10

Convocation du 5 juin 2023

Présents : Mme ADAM Marie-Madeleine ; M. BEGUIN Jean-Marc ; Mme BEGUIN Sandrine ; M. CREPIN Jean-Paul ; Mme DEON Marianne ; Mme DIDON Mylène ; Mme JOSSEAUX Sophie ; M. LEPICIER David ; M. MANNIELLO Olivier ; Mme PETIT Séverine.

Absents représentés : Néant.

Absents non représentés : M. GUILLEPAIN James ; Mme MARQUES DE OLIVEIRA Léa ; M. MAUDUIT Cédric ; Mme NEUBARTH Kirsten ; M. PHILIPPONNAT Charles.

Secrétaire de séance : Mme Séverine PETIT.

DELIBERATION 2023-26 : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

- Vu le code électoral ;
- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- Vu la circulaire NOR IOMA2308397 du 30 mars 2023 du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer ;

1) Election des délégués

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrage obtenus	
	En chiffres	En lettres
Monsieur CREPIN Jean-Paul	10	Dix
Madame ADAM Marie-Madeleine	10	Dix
Monsieur BEGUIN Jean-Marc	10	Dix

Monsieur CREPIN Jean-Paul, Madame ADAM Marie-Madeleine et Monsieur BEGUIN Jean-Marc ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

## 2) Election des suppléants

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le 16/06/2023

ID : 051-215101114-20230609-202326-DE



Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrage obtenus --	
	En chiffres	En lettres
Madame BEGUIN Sandrine	10	Dix
Madame DEON Marianne	10	Dix
Madame JOSSEAUX Sophie	10	Dix

Madame BEGUIN Sandrine, Madame DEON Marianne et Madame JOSSEAUX Sophie ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamées élues en qualité de suppléantes pour les élections sénatoriales.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,  
Jean-Marc BEGUIN